



Lieu de résidence de ma fille

Par **danielandre**, le **24/06/2019** à **10:33**

Bonjour à tous

Ma fille handicapée (24 ans) a signé il y a quelques mois un bail de location dans un foyer-résidence avec du personnel aidant. Pour des raisons qui lui sont propres, elle ne veut plus habiter dans ce foyer et est revenue vivre chez moi. Peut elle résilier ce bail, sachant quelle est trisomique, mais pour l'instant ni sous tutelle ou curatelle?

Merci pour votre aide